



ATTESTATION D'ASSURANCE

Responsabilité Civile & Décennale

M-TPE 2024F

L'ASSUREUR



VOTRE ATTESTATION

La compagnie « MIC Insurance Company », atteste que le souscripteur dénommé ci-dessus est titulaire d'un contrat d'assurance Responsabilité Décennale Obligatoire et Responsabilité Civile :

Le souscripteur

MONDIAL ASSISTANCE

87 Avenue Magellan
94000 Creteil

Tél: 0186265556

Email: LESARTISANSFRANCIEN@GMAIL.COM

RCS: 929-088-565

Détails

| | |
|---------------------|-------------------------|
| Police N° | PRW2501241 |
| À effet du | 01/06/2025 |
| Reprise du passé | Non |
| Période de validité | 01/12/2025 - 28/02/2026 |



Authentification par QR code

L'intermédiaire

SAC SOLUTION ASSURANCE CONSEIL

HACCOUN Kevin
253 rue de charenton
75012 Paris 12

Tél: 0186265556

Email: Sacassurance@gmail.com

ORIAS: 15005947



CHAMP D'APPLICATION

Les garanties de la présente attestation s'appliquent :

- aux activités professionnelles ou missions suivantes :

Vos activités

| N° | Activités | % |
|-----|--|----|
| 4.5 | Serrurerie - Métallerie | 20 |
| 5.1 | Plomberie | 20 |
| 5.2 | Chaussages et installations thermiques | 30 |
| 5.5 | Electricité Télécommunications | 30 |

QR Code de sécurité



- aux travaux ayant fait l'objet d'une ouverture de chantier pendant la période de validité mentionnée ci-dessus. L'ouverture est définie à l'annexe I de l'article A.243-1 du Code des assurances.

- Ce contrat couvre les chantiers réalisés par l'Assuré en France, Corse, Guadeloupe, Martinique, à la Réunion et en Guyane.

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.



ATTESTATION D'ASSURANCE

Responsabilité Civile & Décennale

M-TPE 2024F

L'ASSUREUR



Le souscripteur

MONDIAL ASSISTANCE

87 Avenue Magellan
94000 Creteil

Tél : 0186265556

Email : LESARTISANSFRANCIEN@GMAIL.COM

RCS : 929-088-565

L'intermédiaire

SAC SOLUTION ASSURANCE CONSEIL

HACCOUN Kevin

253 rue de charenton
75012 Paris 12

Tél : 0186265556

Email : Sacassurance@gmail.com

ORIAS : 15005947

Vos références

| | |
|----------------|-------------------------|
| Contrat N° | PRW2501241 |
| Édition | 27/11/2025 |
| Validité | 01/12/2025 - 28/02/2026 |
| Fractionnement | Trimestriel |

QR Code de sécurité



ATTESTATION D'ASSURANCE

Responsabilité Civile & Décennale

M-TPE 2024F

• La police et les garanties sont conditionnées au fait que le marché du client ne dépasse pas 100000 € (HT). La police a pour objet de garantir les interventions de l'assuré sur les chantiers de construction à condition que le coût global des travaux tous corps d'état ne soit pas supérieur à 15 000 000 Euros (HT) (sauf si un CCRD a été conclu). Ces conditions cumulatives sont substantielles et déterminantes de l'engagement de l'Assureur et de la mobilisation des garanties.

• En cas de sous-traitance (limitée à 30% de l'activité sauf accord exprès de l'Assureur), la garantie est conditionnée à la production par l'assuré des attestations RC professionnelle et RC décennale du sous-traitant couvrant les activités réellement sous-traitées pendant la période de réalisation du chantier. Ces conditions cumulatives sont substantielles et déterminantes de l'engagement de l'assureur et de la mobilisation des garanties.

• Lorsque la responsabilité de l'assuré se trouve engagée solidairement ou in solidum, la garantie est limitée à sa propre part de responsabilité dans ses rapports avec le ou les co-obligés.

• Aux travaux, produits et procédés de construction suivants :

• Travaux de construction répondant à une norme homologuée (NF DTU ou NF EN), à des règles professionnelles acceptées par la C2P⁽¹⁾

• Procédés ou produits faisant l'objet au jour de la passation du marché :

• D'un agrément technique européen (ATE) en cours de validité ou d'une évaluation technique européenne (ETE) bénéficiant d'un document technique d'application (DTA), ou d'un avis technique (ATEc), valides et non mis en observation par la C2P⁽²⁾

• D'une appréciation technique d'expérimentation (ATEx) avec avis favorable,

• D'un Pass innovation «vert» en cours de validité.

Objet de la garantie proposée

Nature de la garantie

Responsabilité Civile Décennale obligatoire :

• Le contrat proposé garantit la responsabilité décennale du souscripteur instaurée par les articles 1792 et suivants du Code civil, dans le cadre et les limites prévues par les dispositions des articles L.241-1 et L.241-2 du Code des assurances relatives à l'obligation d'assurance décennale, et pour des travaux de construction d'ouvrages qui y sont soumis, au regard de l'article L.243-1-1 du même code.

• La garantie couvre les travaux de réparation, notamment en cas de remplacement des ouvrages, qui comprennent également les travaux de démolition, déblaiement, dépose ou de démontage éventuellement nécessaires.

• Responsabilité du sous-traitant en cas d'atteinte à la solidité de l'ouvrage. Cette garantie est proposée, conformément à l'article 1792-4-2 du Code civil, pour une durée de dix ans à compter de la réception et est gérée selon le régime de la capitalisation.

Responsabilité Civile avant et après livraison-réception :

• La garantie proposée couvre les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile du souscripteur pour les dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers et résultant de ses activités professionnelles déclarées, que ce soit en cours ou après exécution des travaux.

Montant de la garantie responsabilité décennale obligatoire

En habitation

Le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage.

Hors habitation

• Le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage dans la limite du coût total de la construction déclaré par le maître d'ouvrage et sans pouvoir être supérieur au montant prévu à l'article R.243-3 alinéa 1 du Code des assurances.

• Lorsqu'un contrat collectif de responsabilité décennale est souscrit au bénéfice du souscripteur, le montant de la garantie est égal au montant de la franchise absolue stipulée par ledit contrat collectif.

• Lorsque la responsabilité de l'assuré se trouve engagée solidairement ou in solidum, la garantie est limitée à sa propre part de responsabilité dans ses rapports avec le ou les coobligés.

Durée et maintien de la garantie Responsabilité Civile Décennale

La garantie proposée s'applique pour la durée de la responsabilité décennale pesant sur le souscripteur en vertu des articles 1792 et suivants du Code civil. Elle est maintenue dans tous les cas pour la même durée.



ATTESTATION D'ASSURANCE

Responsabilité Civile & Décennale

M-TPE 2024F

L'ASSUREUR



Le souscripteur

MONDIAL ASSISTANCE

87 Avenue Magellan
94000 Creteil

Tél : 0186265556

Email : LESARTISANSFRANCIEN@GMAIL.COM

RCS : 929-088-565

L'intermédiaire

SAC SOLUTION ASSURANCE CONSEIL

HACCOUN Kevin

253 rue de charenton
75012 Paris 12

Tél : 0186265556

Email : Sacassurance@gmail.com

ORIAS : 15005947

Vos références

Contrat N° PRW2501241

Édition 27/11/2025

Validité 01/12/2025 - 28/02/2026

Fractionnement Trimestriel

QR Code de sécurité



MONTANT DES GARANTIES ET FRANCHISES

| Vos garanties | Montant par année d'assurance | Franchises |
|---|-------------------------------|-----------------|
| Responsabilité Civile avant réception-livraison | | Souscrit |
| Tous dommages confondus dont : | 400 000 € | |
| Dommages corporels | 400 000 € | 2000 € |
| Faute inexcusable | 250 000 € | 2000 € |
| Dommages matériels | 400 000 € | 2000 € |
| Dommages immatériels | 50 000 € | 2000 € |
| Dommages incendie | 250 000 € | 2000 € |
| Responsabilité Civile après réception-livraison | | Souscrit |
| Tous dommages confondus dont : | 400 000 € | |
| Dommages corporels | 400 000 € | 2000 € |
| Dommages matériels | 400 000 € | 2000 € |
| Dommages incendie | 250 000 € | 2000 € |
| Dommages immatériels consécutifs | 80 000 € | 2000 € |
| Dommages immatériels non consécutifs | 50 000 € | 2000 € |
| Responsabilité Civile Décennale | | Souscrit |
| RC Décennale obligatoire Ouvrage soumis à obligation d'assurance | ci-dessous ⁽¹⁾ | 2000 € |
| Ouvrage non soumis à l'obligation d'assurance limité à la solidité | 500 000 € | 2000 € |
| En cas d'intervention en qualité de sous-traitant | 500 000 € | 2000 € |
| Garantie complémentaire | | Souscrit |
| Garantie de bon fonctionnement des éléments d'équipement dissociables | 50 000 € | 2000 € |

PJ MIC dans la limite du plafond (Cf. Annexe CG_PJ_MIC_RCD_042023)

| | |
|---|--|
| Nature des Garanties | Domaines |
| En prévention de tout litige : Service d'information et d'accompagnement juridique en ligne | Informations administratives et juridiques dans le domaine de l'assurance construction |
| En cas de litige amiable : Intervention auprès de votre adversaire, afin de rechercher une issue négociée. En cas de litige judiciaire : Mise en œuvre de l'action judiciaire avec la désignation d'un avocat jusqu'à l'exécution de la décision rendue. | Activité professionnelle, Administrative ; Aide aux victimes, Automobile, Défense pénale et disciplinaire, Locaux professionnels, Protection sociale, Prud'homale, recouvrement de créance, fiscal et social |

Option

Option complémentaire souscrite : L'ASSISTANCE JURIDIQUE TELEPHONIQUE - // CFDP // Contrat cadre N°02PROWESSIONAL (Ref. Notice d'information AJT PRO PROWESSIONAL V02/2022).

⁽¹⁾ En habitation : le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage.

Hors habitation : le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage dans la limite du coût total de la construction déclaré par le maître d'œuvre et sans pouvoir être supérieur au montant prévu à l'article R.243-3 alinéa 1er du Code des assurances.



ATTESTATION D'ASSURANCE

Responsabilité Civile & Décennale

M-TPE 2024F

L'ASSUREUR



Le souscripteur

MONDIAL ASSISTANCE

87 Avenue Magellan
94000 Creteil

Tél : 0186265556

Email : LESARTISANSFRANCIEN@GMAIL.COM

RCS : 929-088-565

L'intermédiaire

SAC SOLUTION ASSURANCE CONSEIL

HACCOUN Kevin

253 rue de charenton
75012 Paris 12

Tél : 0186265556

Email : Sacassurance@gmail.com

ORIAS : 15005947

Vos références

| | |
|----------------|-------------------------|
| Contrat N° | PRW2501241 |
| Édition | 27/11/2025 |
| Validité | 01/12/2025 - 28/02/2026 |
| Fractionnement | Trimestriel |

QR Code de sécurité



ATTESTATION D'ASSURANCE

Responsabilité Civile & Décennale

M-TPE 2024F



LES MENTIONS LÉGALES



LE DISTRIBUTEUR

KOBALT Assurances

Groupe PROWESS Assurances

Société de courtage en assurances
au capital de 20 000 €,

207 Avenue du Maréchal Leclerc, 91300 Massy

ORIAS 11 061 864 (www.orias.fr)

RCS Evry : 510 047 889 00033

Tél : 01 45 65 50 50

Site : www.kobalt-assurances.fr

Sous le contrôle de l'ACPR*

Assurance Responsabilité Civile Professionnelle et
Garantie Financière conformes au Code des assurances.



L'ASSUREUR

MIC INSURANCE COMPANY

Entreprise régie par le Code des assurances,
société anonyme au capital de 50 000 000€
Immatriculée au RCS de Paris
sous le numéro 885 241 208

29, rue de Bassano

75008 Paris

Site : www.micinsurance.fr

Sous le contrôle de l'ACPR*



Protection Juridique Indépendante

PROTECTION JURIDIQUE (si option souscrite)

CFDP ASSURANCES

Entreprise régie par le Code des assurances, société
anonyme au capital de 1 692 240 €

Immatriculée au RCS LYON

sous le numéro 958 506 156 B
dont le siège social est situé - Immeuble l'Europe,
62 rue de Bonnel 69003 LYON

Site : www.cfdp.fr

Sous le contrôle de l'ACPR*

*AUTORITÉ DE CONTRÔLE



ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution)

4 place de Budapest, CS 92459
75436 Paris Cedex 09

www.acpr.banque-france.fr

LE MANDATAIRE

LEADER UNDERWRITING

Société de courtage d'assurances au capital de 8 000 €

Siège Social : RD 191 Zone des Beurrons 78680 Épône - www.leader-souscription.eu

RCS Versailles 750 686 941- ORIAS : 12068040 - site web Oris : www.orias.fr - Sous le contrôle de l'ACPR*

Signature de l'assureur



Fin de l'attestation

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.



ATTESTATION D'ASSURANCE

Responsabilité Civile & Décennale

M-TPE 2024F

L'ASSUREUR



Le souscripteur

MONDIAL ASSISTANCE

87 Avenue Magellan
94000 Creteil

Tél : 0186265556

Email : LESARTISANSFRANCIEN@GMAIL.COM

RCS : 929-088-565

Par la présente nous attestons que le client ci-dessous est à jour de ses cotisations :

MONDIAL ASSISTANCE

87 Avenue Magellan

94000 Creteil

Date initiale de souscription :

01/06/2025



Authentification par QR code

L'intermédiaire

SAC SOLUTION ASSURANCE CONSEIL
HACCOUN Kevin

253 rue de charenton
75012 Paris 12

Tél: 0186265556

Email: Sacassurance@gmail.com

ORIAS: 15005947

Vos références

| | |
|----------------|-------------------------|
| Contrat N° | PRW2501241 |
| Édition | 27/11/2025 |
| Validité | 01/12/2025 - 28/02/2026 |
| Fractionnement | Trimestriel |

QR Code de sécurité



Signature de l'assureur



Fin de l'attestation à jour de cotisations

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.



ATTESTATION D'ASSURANCE

Responsabilité Civile & Décennale

M-TPE 2024F

L'ASSUREUR



Le souscripteur

MONDIAL ASSISTANCE

87 Avenue Magellan
94000 Creteil

Tél: 0186265556

Email: LESARTISANSFRANCIEN@GMAIL.COM

RCS: 929-088-565

L'intermédiaire

SAC SOLUTION ASSURANCE CONSEIL HACCOUN Kevin

253 rue de charenton
75012 Paris 12

Tél: 0186265556

Email: Sacassurance@gmail.com

ORIAS: 15005947

Vos références

| | |
|----------------|-------------------------|
| Contrat N° | PRW2501241 |
| Édition | 27/11/2025 |
| Validité | 01/12/2025 - 28/02/2026 |
| Fractionnement | Trimestriel |

QR Code de sécurité



Annexe des activités

4 . 5 - Serrurerie - Métallerie

Réalisation de serrurerie, ferronnerie et métallerie, à l'exclusion des charpentes métalliques et des vérandas.

Cette activité comprend les travaux de planchers, escaliers, garde-corps, fermetures et protections, en métal.

Ainsi que les travaux accessoires ou complémentaires de :

- protection contre les risques de corrosion,
- installation et raccordement des alimentations électriques et automatismes nécessaires au fonctionnement des équipements,
- mise en oeuvre des éléments de remplissage, y compris les produits en résine, en plastique ou en polycarbonate,
- mise en oeuvre des matériaux ou produits contribuant à l'isolation thermique, acoustique et à la sécurité incendie.

5 . 1 - Plomberie

Réalisation d'installations ou de pose de :

- production, distribution, évacuation d'eau chaude et froide sanitaires,
- appareils sanitaires,
- réseaux de distribution de fluide ou de gaz,
- réseaux de distribution de chauffage par eau, y compris les radiateurs,
- gouttières, descentes d'eaux pluviales et solins.

Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de :

- platelage, réalisation de socle et support d'appareils et équipements,
- tranchées, trous de passage, saignées et raccords,
- calorifugeage, isolation thermique et acoustique,
- raccordement électrique du matériel.

Ne sont pas comprises :

- la réalisation d'installations d'appareils de production de chauffage,
- la réalisation d'installations de géothermie,
- la pose de capteurs solaires intégrés.

5 . 2 - Chauffages et installations thermiques

Réalisation d'installations de :

- production, distribution, évacuation de chauffage et/ou derafraîchissement, y compris les pompes à chaleur et les poêles,
- production et distribution d'eau chaude sanitaire,
- ventilation mécanique contrôlée (V.M.C.).

Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de :

- platelage, réalisation de socle et support d'appareils et équipements,
- tranchées, trous de passage, saignées et raccords,
- calorifugeage, isolation thermique et acoustique,
- raccordement électrique du matériel
- installation de régulation, de téléalarme, de télésurveillance, de télégestion et de gestion technique centralisée des installations concernées.

Ne sont pas comprises :

- la réalisation du système de captage géothermique,
- la pose de capteurs solaires intégrés,
- la réalisation d'inserts et cheminées.



ATTESTATION D'ASSURANCE

Responsabilité Civile & Décennale

M-TPE 2024F

L'ASSUREUR



Le souscripteur

MONDIAL ASSISTANCE

87 Avenue Magellan
94000 Creteil

Tél: 0186265556

Email: LESARTISANSFRANCIEN@GMAIL.COM

RCS: 929-088-565

Annexe des activités

5 . 5 - Electricité Télécommunications

Réalisation de réseaux de distribution de courant électrique, de chauffage électrique, ainsi que le raccord et l'installation d'appareils électriques, hors pose de capteurs solaires.

Cette activité comprend :

- l'installation de ventilation mécanique contrôlée (V.M.C.),
- l'installation de groupes électrogènes,
- la pose de dispositifs de protection contre les effets de la foudre,
- la réalisation de réseaux de télécommunication et de transmission de l'information,
- l'installation de système domotique et immotique, y compris la gestion technique centralisée (GTC) et la gestion technique du bâtiment (GTB).

Ainsi que les travaux accessoires ou complémentaires de tranchées, trous de passage, saignées et raccords.

L'intermédiaire

SAC SOLUTION ASSURANCE CONSEIL HACCOUN Kevin

253 rue de charenton
75012 Paris 12

Tél: 0186265556

Email: Sacassurance@gmail.com

ORIAS: 15005947

Vos références

| | |
|----------------|-------------------------|
| Contrat N° | PRW2501241 |
| Édition | 27/11/2025 |
| Validité | 01/12/2025 - 28/02/2026 |
| Fractionnement | Trimestriel |

QR Code de sécurité

